



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°18/039
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Pointe de Floride sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4719 et en vue de l'implantation d'une activité de stationnement d'autocars.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société OMB TOURISME, 49 rue Hilaire Colombel Résidence de l'Europe – 76600 LE HAVRE, SIREN n° 817 482 219 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société OMB TOURISME ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 18-156 portant sur la dépendance susvisée le 28/02/2019.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une superficie de 120 m².
Durée de la convention : 1 an à compter du 07/12/2018.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **07/06/2019**